

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Etienne Grenier

<https://www.cadre21.org/membres/e65baff58fcc9f24fdb1ebed>

Date d'obtention : 2020-10-23 17:24:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'une intervention d'action rapide pour s'assurer que les jeunes impliqués soient rapidement pris en charge, évitant ainsi une dérive du problème.

Le fait qu'il s'agit d'un membre du personnel scolaire met en confiance les élèves impliqués et permet de montrer le sérieux de la démarche. De plus, comme toutes les questions posées sont neutres, sans jugement et axées sur les faits, la ou les victimes ne sentiront pas jugées.

Le partenariat entre le corps de police et l'école permet donc une meilleure réaction et qu'elle soit plus adaptée aux adolescents.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je sens que je serai moins dans le jugement, tout en étant plus conscient de ce qui se passe. Pour faire ce genre d'intervention, il faut savoir écouter.

Ça fera en sorte que mes interventions seront uniformisées, donc sensiblement toutes les mêmes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De rester dans une posture neutre et d'écoute. De ne jamais demander de me montrer les vidéos, ou photos. Et surtout de bien expliquer la suite des choses pour qu'il soit en toute connaissances de causes.